



# 's werret bekönnt gemachd (platt)

Janvier 2022

---

Commune Erching- Guiderkirch



COMMUNE NATURE



MEMBRE DU 2021



## Le mot du Maire

*Chers concitoyens, chers amis,*

*Avec la mise en place des nouveaux vecteurs de communication, le bulletin municipal ne paraîtra désormais plus qu'une fois par an, en début d'année. Plus conséquent, il sera le reflet du passé, du présent et du futur, ...il sera le témoin écrit de la vie de notre village, de son évolution, de son histoire...*

*Voilà maintenant deux ans que la Covid 19 bouleverse nos vies...*

*Les associations peinent à retrouver leur rythme d'avant, le repas des Seniors a dû être reporté, les manifestations sont réduites au minimum, ...*

*Et pourtant..., nous devons faire face..., en faisant appel à notre capacité de résilience, plus que jamais...*

*C'est dans ce sens, que l'équipe municipale poursuit sa politique d'investissements.*

*De nombreux chantiers ont ainsi été réalisés ou initiés en 2021.*

*Il en sera de même en 2022.*

*En fin d'année nous avons été récompensés par la Région Grand Est à travers l'obtention du label « Commune Nature ».*

*Comme vous pourrez le constater, l'équipe municipale reste fortement mobilisée pour améliorer votre cadre de vie.*

*« Se Sentir Bien à Erching Guiderkirch » reste notre objectif prioritaire.*

*Mais nous ne pouvons pas l'atteindre seuls, nous avons besoin de chacun d'entre vous.*

*Oui, CHACUN peut, à travers des petits gestes citoyens, au quotidien, apporter sa part.*

*Je vous souhaite une bonne lecture et espère pouvoir vous retrouver rapidement autour de moments de convivialité.*

*Les adjoints, les conseillers municipaux s'associent à moi pour vous transmettre des vœux de bonheur et de santé pour 2022 .*

*Votre dévoué*

*Francis BEHR*

# RÉALISATIONS 2021

## Chapelle Sainte Anne

Après quelques retards administratifs, les travaux à la Chapelle Sainte Anne ont enfin débutés. Avec la proximité des pistes cyclables et pédestres, le départ du futur circuit du patrimoine, l'organisation d'événements culturels et culturels (manifestations, concerts, expos...), elle sera amenée à devenir un véritable centre de lien social.

Le coût total de l'opération est de 140 000 € HT  
Subvention obtenue de l'Etat en tranche 1 : 50 000 €  
Subvention obtenue de l'Agence de l'Eau : 15 000 €  
Subvention obtenue de la Région en tranche 1 : 8 000 €  
Fondation du Patrimoine (en cours) : 8 000 € à ce jour  
Association Sainte Anne (en cours) : 15 000 € à ce jour  
Des subventions, en tranche 2 ont été sollicitées pour 2022.  
Reste à charge pour la commune à ce jour : 44 000 €

Les dons des particuliers permettent de donner à ce projet une nouvelle dimension, et pourquoi pas...la mise en place de nouveaux vitraux, d'un nouveau mobilier, de nouvelles statues,... ?



# RÉALISATIONS 2021

## Voirie rues du Père Benno et du Colonel Compagnon

Les travaux de voirie des rues du Père Benno et du Colonel Compagnon sont pratiquement terminés. Bénéficiant de l'aide technique de MATEC et conseillé par l'Agence de l'Eau, la municipalité a profité de cette opération pour intégrer une gestion différenciée des eaux pluviales.

Nous avons profité de l'opération pour viabiliser une parcelle communale attenante. Malheureusement, l'annulation du PLUI, ne nous permet pas, à ce jour, de la vendre comme terrain constructible.

Le coût total est de 128 000 € HT

Subvention du Département : 15 000 €

Subvention de l'Agence de l'Eau : 70 000 €

Reste à charge pour la commune : 43 000 €



# RÉALISATIONS 2021

## Mise aux normes

La mise aux normes des bâtiments publics se poursuit avec la mise en place d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, à la salle de la mairie (salle de l'ACLEG).

Le coût total de l'opération est de 27 000 € HT

Subvention de la Région : 13 500 €

Don de la fondation Bureau : 4 000 €

Reste à charge pour la commune : 9 500 €



## Travaux de Voirie

Des travaux de voirie ont été effectués rue des Vergers, rue Notre Dame, rue Saint Maurice, rue de la Fontaine, pour un coût total de 12 000 € HT, non subventionnés.



## Rénovation thermique

Les combles sous toiture de trois bâtiments communaux ont été isolés: la mairie, la salle Saint Maurice et les logements.

Si l'opération a été menée par la ComCom du Pays de Bitche et financée par les CEE, de nombreux travaux préparatoires ont cependant été nécessaires, à savoir la pose d'un plancher dans les combles de la salle Saint Maurice et le traitement d'une importante infiltration à la jonction de cette salle et des logements communaux.

Coût total de ces travaux : 12 059 € HT

Subvention de l'Etat : 6 030 €

Subvention de la Région : 2 412 €

Reste à charge pour la commune : 3 617 €



## Transition énergétique

L'intégralité de l'éclairage public est passée aux LEDs. L'installation d'horloges atmosphériques et la baisse de l'intensité lumineuse à partir de 23h apporte une économie supplémentaire.

Coût total de l'opération: 18 484 € HT

Subvention de l'Etat : 8 318 €

Reste à charge pour la commune : 10 166 €

Retour sur investissement prévu sur trois ans.



## Salle Saint Maurice

Profitant de la non occupation de la salle Saint Maurice durant la crise sanitaire, une rénovation totale a été entreprise.

En plus de l'isolation thermique, nous avons installé un nouveau plafond, un éclairage LEDs, une nouvelle tireuse à bière,...et posé du carrelage complémentaire en cuisine.

Par ailleurs, la salle et le bar ont été repeints.

Coût total de l'opération : 5 814 € HT

Subvention du département : 1 831 €

Reste à charge pour la commune : 3 983 €



# RÉALISATIONS 2021



## SIVU DE LA BICKENALBE

Des investissements conséquents ont eu lieu au regroupement scolaire de la Bickenalbe:

- des tableaux numériques interactifs ont été acquis pour 10 920 €, subventionnés à 80%.

- un nouveau chauffage (pompes à chaleur), un nouvel écran sous toiture et une nouvelle isolation ont été posés.

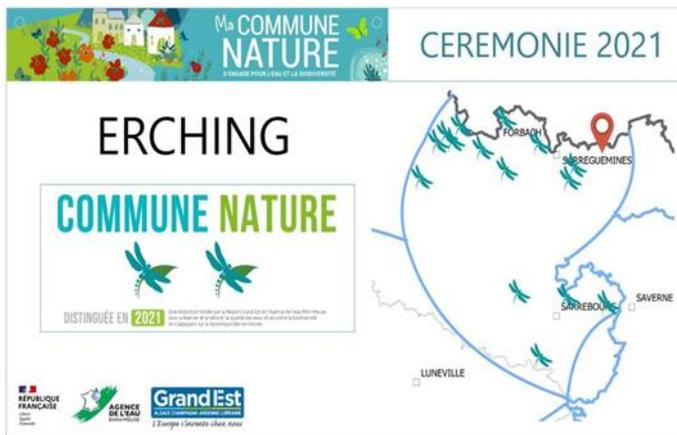
Coût total des travaux : 118 336 HT €

Ses travaux ont été subventionnés à hauteur de 82 000 €



Par ailleurs un abri a été installé au profit de « L'école du dehors », sur le site du bassin de rétention.





## LABEL COMMUNE NATURE

La commune a obtenu le label « Commune Nature ». Cette distinction de la Région Grand Est, vient en récompense de notre politique éco responsable (zéro pesticide, fauchage raisonné, plantations de haies, éco pâturage...).

Deux « Libellules » (sur maximum de quatre) nous ont été attribuées et viendront égayer les panneaux d'entrée de village.

La remise officielle se fera dès que la situation sanitaire le permettra.

## TRAME VERTE ET BLEUE

Suite à la tornade d'août 2019, la municipalité a signé une convention avec le Parc Régional des Vosges du Nord dans le cadre du projet « Trame verte et bleue ».

Dans ce cadre deux opérations ont été réalisées :

- la distribution de la première partie des arbres fruitiers aux propriétaires sinistrés (seconde partie cet automne).
- une animation éducative avec les enfants de l'école primaire. Après la théorie, les élèves se sont rendus sur le ban communal pour procéder à la plantation de haies.



## GESTION DES ESPACES VERTS

Dans la continuité de la mandature précédente, la commune poursuit une gestion éco-responsable des espaces verts. Un fauchage tardif ou raisonné est réalisé en fonction des sites et de leurs utilisations.

L'intérêt principal réside dans la préservation de la biodiversité.

En respectant ainsi le cycle naturel des plantes, on permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été.

De nombreux insectes et autres petits animaux y trouvent nourriture et refuge.

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Chez nous à la Kipp, au printemps, Sven et Blanchette, auront le renfort de leur progéniture.



**Alisier blanc (*Sorbus aria*) p.951**

Longévité → 150-200 ans  
Intérêt écologique → Fleurs et fruits (floraison en mai)  
Taille adulte → 10-20m selon l'emplacement  
Type d'arbre → Caduc



**Cormier (*Sorbus domestica*) p.955**

Longévité → 500-600 ans  
Intérêt écologique → Fleurs et fruits (floraison d'avril à juin)  
Taille adulte → 15-25m croissance lente  
Type d'arbre → Caduc



**Chêne sessile (*Quercus petraea*) p.845**

Longévité → 500-1000 ans  
Intérêt écologique → Alimentation pour les oiseaux et petits mammifères  
Taille adulte → 20-40m  
Type d'arbre → Caduc



**Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) p.847**

Longévité → Supérieur à 500 ans  
Intérêt écologique → Alimentation pour les oiseaux et petits mammifères  
Taille adulte → 15-25m  
Type d'arbre → Caduc



**Tilleul (*Tilia cordata*) p.985**

Longévité → jusqu'à 500 ans  
Intérêt écologique → Mellifère, floraison en juillet  
Taille adulte → 20-30m  
Type d'arbre → Caduc



**Pin maritime (*Pinus pinaster*) p.343**

Longévité → jusqu'à 500 ans  
Intérêt écologique → Nidification, pignon de pin pour les oiseaux et rongeurs  
Taille adulte → 20-30m  
Type d'arbre → Persistant



## Une Naissance, un Arbre

La Commission Fleurissement, Environnement & Cadre de vie souhaiterait lancer l'opération « Une Naissance, un Arbre ». Tenant compte de la nature du sol local et de leur résistance aux futures périodes de sécheresse, les arbres suivants ont été sélectionnés :

- l'alisier blanc,
- le cormier,
- le cèdre de l'atlas,
- les chênes pubescent, sessile et vert,
- le murier blanc,
- le tilleul,
- les pins maritime et noir d'Autriche.

Après le choix de l'arbre par les parents, la commission déterminera le lieu d'implantation.

**Chêne vert (*Quercus ilex*) p.843**

Longévité → 200-500 ans  
Intérêt écologique → Alimentation pour les oiseaux et petits mammifères  
Taille adulte → 10-20m  
Type d'arbre → Caduc



**Murier blanc (*Morus alba*) p.765**

Longévité → Supérieur à 200 ans  
Intérêt écologique → Fruit comestible, oiseaux  
Taille adulte → 5-15m  
Type d'arbre → Caduc



**Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) p.289**

Longévité → 2000 ans possible  
Intérêt écologique → nourriture pour les oiseaux et petits rongeurs comme les écureuils  
Taille adulte → 30-40 ans  
Type d'arbre → Persistant



**Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*) p.339**

Longévité → jusqu'à 600 ans  
Intérêt écologique → Nidification, pignon de pin pour les oiseaux et rongeurs  
Taille adulte → 25-35m  
Type d'arbre → Persistant



## JOBS D'ETE

Cette année encore, le Département a financé des « Jobs d'été ».

Au total, 6 Jeunes du village ont pu en bénéficier.

2 ont été engagés par la Commune, 2 par l'ESREO et 2 par l'association Sainte Anne.

Ils ont participé à de nombreux travaux communaux et associatifs, contribuant ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

Parmi tous les travaux réalisés on peut citer la rénovation de la salle Saint Maurice, le débroussaillage des berges des cours d'eau, l'entretien au stade, la rénovation du local des pêcheurs à Obergailbach, l'entretien des calvaires, des opérations de nettoyage, de rangement...



# LE COIN DU BON CITOYEN



République Française  
Département de la Moselle  
**Commune de ERCHING**  
Guiderkirch 57720  
29, rue Principale  
Tél. : 03 87 09 96 24  
Email : [amb@erching.fr](mailto:amb@erching.fr)

**ARRETE MUNICIPAL N°2021-PP-1G**

Portant réglementation des nuisances sonores

6-Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 – Police municipale



Le Maire de la COMMUNE D'ERCHING-GUIDERKIRCH,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-2 ;  
Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L1311-1 et suivants ;  
Vu le code de l'environnement ;  
Vu la réglementation du Règlement Nationale d'Urbanisme ;  
**Considérant** qu'il y a lieu de modifier l'horaire d'utilisation de matériels bruyants.

## **ARRETE**

**Article 1 :** Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'il utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

**Les Samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h**

**Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h (à éviter)**

**Article 2 :** Le maire, le chef de la brigade de gendarmerie et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Erching, le 4 juin 2021  
Le Maire, Francis BEHR



Ampliation du présent arrêté à :  
M le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rohrbach-les-Bitche

Evoqué dans le mot d'accueil, le « bien vivre ensemble » est l'affaire de chacun. Dans ce cadre, deux arrêtés municipaux ont été pris, l'un réglementant **l'entretien des trottoirs et des caniveaux** et l'autre, légèrement modifié, concernant le **bruit de voisinage**.



## ARRETE MUNICIPAL N°2022

### Prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques

**Le Maire de la COMMUNE D'ERCHING-GUIDERKIRCH,**

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-28, et L.2212-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'article R.610-5 du Code Pénal,  
Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L.253-7,  
Vu le règlement sanitaire départemental de la Moselle,  
Vu le Code Civil

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène et ainsi contribuer à un cadre de vie agréable.  
Considérant que les mesures prises par les autorités municipales ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

### ARRETE

#### **Article 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux**

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.  
S'il n'existe pas de trottoirs, un espace de 1,20 m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.  
Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.  
Le désherbage doit être réalisé par tout moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires interdits par la loi. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchetterie.  
Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

#### **Article 2 : La neige, le gel**

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs au droit de leurs propriétés.  
En cas de verglas, ils doivent y jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois.

#### **Article 3 : Les déjections canines**

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.  
Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.  
Dans ce cadre, la Mairie a mis à disposition des distributeurs de sacs à déjections animales en plusieurs endroits de la commune.

#### **Article 4 : L'entretien des végétaux**

Les haies doivent être taillées par les propriétaires ou locataires à l'aplomb du dd. La hauteur maximale de la haie doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

A défaut ces opérations peuvent être effectués d'office par la collectivité aux frais du propriétaire après mise en demeure restée sans effet.

#### **Article 5 : Libre passage**

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.  
Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1,20 m, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

#### **Article 6 : Contraventions**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.  
Elles sont passibles d'une amende de 1ère classe (article 131-13 du Code Pénal)

Le présent arrêté sera affiché et transcrit sur le registre des arrêtés du maire.  
Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Erching, le 05/01/2022  
Le Maire, Francis BEHR

Ampliation du présent arrêté à :  
M le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rohrbach-les Bitch  
M le Sous-préfet de Sarreguemines

## SECURITE ROUTIERE

Les marchés concernant la sécurité routière ont été attribués.

L'opération se divise en deux parties.

### 1. Traversée de Guiderkirch

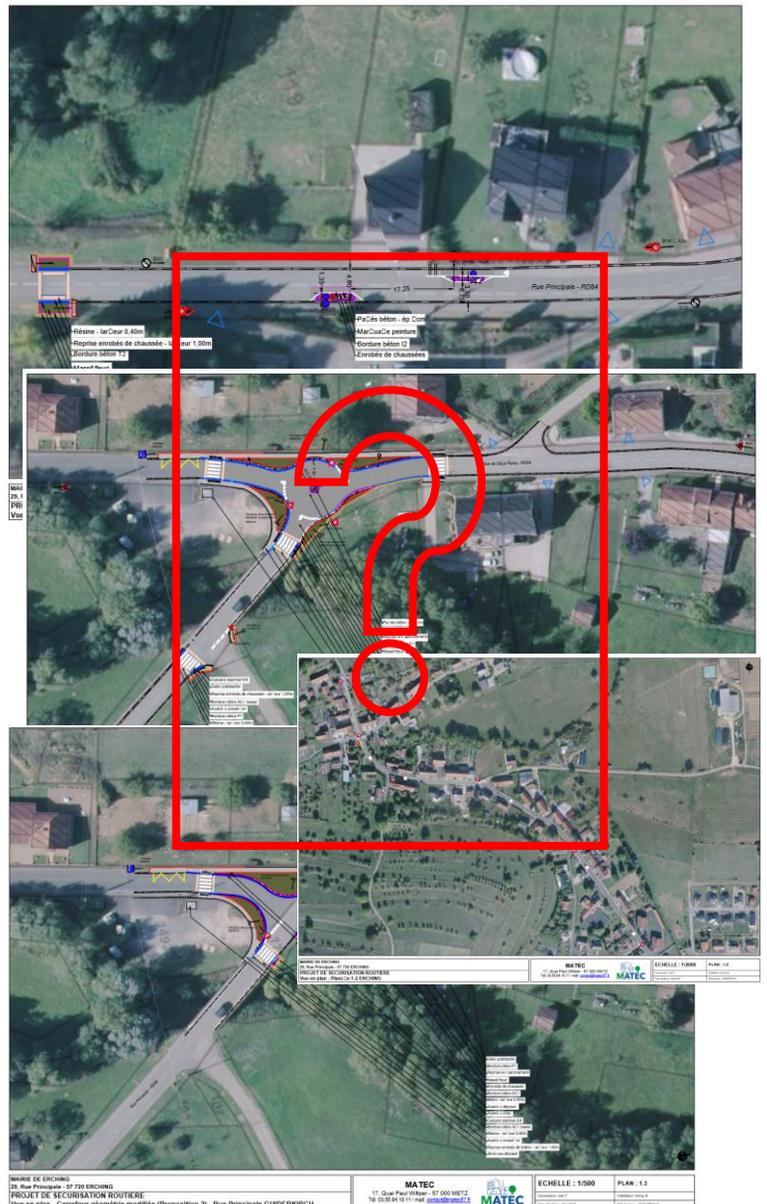
Après analyse, période de tests, avis des riverains, le conseil municipal avait fait le choix d'installer deux doubles écluses aux entrées de Guiderkirch.

Malheureusement de nouvelles contraintes techniques nous obligent à revoir ce projet.

A ce jour aucune décision définitive n'est prise.

### 2. Signalisation

Au printemps, débuteront les travaux de réfection de l'intégralité de la signalisation horizontale et verticale.



## SECURITE INCENDIE

Dans le cadre de la mise aux normes de la sécurité incendie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a validé l'installation d'une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> à l'extérieur du village sur la route menant en Allemagne, à proximité des exploitations agricoles.

L'installation se fera cet été.

Par ailleurs, un nouveau poteau incendie sera mis en place au carrefour du Pont, afin de respecter une distance maximale de 200 mètres avec les habitations.

# LES TRAVAUX A VENIR EN 2022

## CIRCUIT DU PATRIMOINE

Projet majeur de notre mandat, le marché pour la maîtrise d'oeuvre ayant été attribué, les travaux devraient débuter au printemps.

## TRAVAUX DE VOIRIE

En 2022, le syndicat de l'Eau et de l'Assainissement de la Bickenalbe procédera au remplacement de son réseau, dans les rues Principale (à partir du n° 66) et de la Montagne.

La municipalité souhaite mettre à profit cette opération pour y effectuer une réfection des voiries concernées.

## AMENAGEMENTS INTERIEURS

Les travaux entrepris ces dernières années dans les salles communales, seront optimisés par la mise en place d'aménagements complémentaires, notamment audio-visuels.

## MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les mises aux normes des bâtiments communaux se poursuivront en 2022 par des aménagements podotactiles et des travaux électriques.

Une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite sera réalisée à l'Eglise.

## AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'aménagement de l'espace attenant à la mairie se poursuivra en 2022. A terme, une bibliothèque partagée trouvera sa place dans l'ancienne cabine téléphonique.

Un nouvel abribus sera installé Place du Pont.



## ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE



Une antenne relais Orange, devrait être installée sur le site de la station d'épuration. L'opération est bien engagée et devrait aboutir en 2022.



## VISITE MINISTERIELLE

Suite aux deux pollutions accidentelles de la Bickenalbe, les autorités françaises et allemandes, se sont retrouvées à Erching Guiderkirch.

Etaient présents avec leur service, le ministre de l'Environnement de la Sarre, le Consul Français de Sarrebruck, le Préfet de Moselle, le Sous-Préfet de Sarreguemines, les élus du secteur, .....

Après une visite sur le terrain, où ils ont pu rencontrer et échanger avec les différents acteurs, ils se sont tous retrouvés à la salle Saint Maurice pour une réunion de concertation.

De nouvelles rencontres entre les services concernés sont prévues en 2022.



## Commémoration du 23 février

Elle aura lieu le 20 février.

En fonction des restrictions sanitaires, au programme aura lieu:

- 9h00 : messe
- 10h15 : dépôt de gerbes à l'Eglise, uniquement dépôt de gerbe
- 10h30 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts



## Conseil Municipal

Danielle NICKEL a décidé d'arrêter ses fonctions au sein du Conseil Municipal. Elle y occupait le poste de conseillère déléguée.

Nous la remercions pour le formidable travail accompli au niveau des salles communales (rénovation, nettoyage, rangement, inventaire,...)

Suite à son départ, nous avons revu le fonctionnement au sein de la municipalité et décidé de créer un second poste d'adjoint .

C'est Yves GROSS, conseiller délégué, qui a été élu à l'unanimité des membres présents.



Referenten für deutsche Übersetzung:

- Rohrbacher Bianca:

Bianca.rohrbacher@gmail.com

-Tusch Charlène:

0680229024

## Déchets ménagers

### PROCHAINEMENT

#### MODIFICATIONS DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES .

- Les sacs oranges ne sont plus distribués.
- Une nouvelle poubelle, avec un couvercle de couleur bordeaux sera distribuée le 22 février.
- Dans cette poubelle seront mis les sacs bleus et verts.
- Dans votre poubelle actuelle seront déposés en vrac les déchets recyclables (anciennement sacs oranges).
- Le ramassage de chaque poubelle se fera alternativement 1 semaine sur 2.



**ATTENTION : Pour l'instant aucun changement . La nouvelle poubelle ne sera à utiliser qu'à une date qui sera communiquée ultérieurement (sans doute au printemps)**

Pour rappel, vous pouvez déposer vos piles et cartouches d'encre usagées, en mairie.



### Multiflux :

Distribution des sacs 17/02

La réouverture de la Kipp se fera mi mars en fonction de la météo



Composte en formation



Composte disponible



Dépôt branchage



Dépôt déchets vert (gazon, feuillage, fleurs, ...)



# URBANISME

## Annulation du PLUI et Nouveau Lotissement

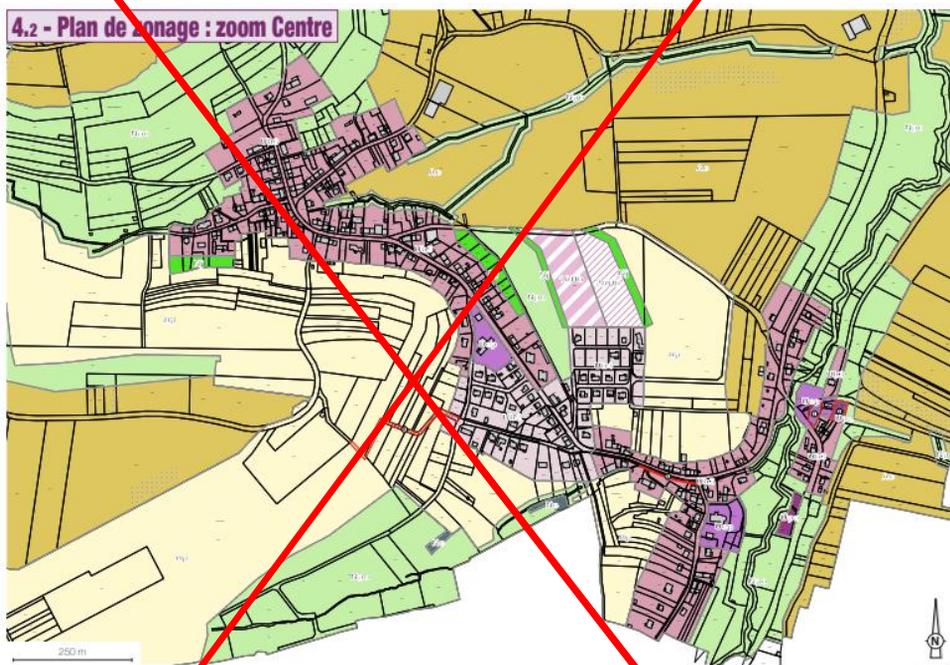
En novembre 2021, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé le PLUI Est.

La Comcom du Pays de Bitche a décidé de ne pas faire appel et c'est dorénavant le POS qui régira à nouveau l'urbanisme dans notre commune pour les prochaines deux années.

Notre commune est directement impactée par cette décision.

En plus de la parcelle viabilisée qui n'est plus constructible, le projet de futur lotissement est également stoppé. Nous devons prendre une décision sur le sujet, en décembre 2021...

De nouvelles réunions avec le bureau d'études auront lieu prochainement pour envisager une suite différente à ce projet.



## Dépôt de permis par voie électronique

Depuis le 1er janvier, chaque usager peut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable,...), par voie électronique, sur la plateforme nationale "GEOPERMIS" sur [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr).

Pour constituer les dossiers, une aide est proposée via la plateforme spécifique "AD'AU", disponible sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr).

Le dépôt de demande au format papier reste cependant encore possible en mairie.



## LE COIN DES ASSOCIATIONS



### ESREO : le Football pour mieux se retrouver

L'année 2021 a avant tout été marquée par la disparition tragique et cruelle de « Manou »..., un pilier du club, un ami,...

Sportivement, la saison n'a débuté que fin juillet pour l'ESREO suite à l'annulation de la seconde partie de saison 2020-2021.

En association avec nos amis les sapeurs pompiers, le club a organisé la Fête de la Saint Pierre & Paul à Rimling avec une très bonne édition où le public était heureux de se retrouver autour d'une flammenkuche, d'un kebab ou plus traditionnellement une bière et une « Wurscht'', les plaisirs simples....

Quel plaisir aussi de rechausser les crampons suite aux restrictions dues à la pandémie COVID 19.

L'envie de faire de grandes choses, la détermination pour cette nouvelle saison étaient au rendez-vous.

La préparation et le début de saison ont montré que le club était fort, fort de sa jeunesse, fort de sa solidarité, fort de son collectif.

Le club compte plus d'une centaine de membres et de licenciés allant des plus jeunes avec notre filière de jeunes dans Alliance 2008 (5-18ans) aux plus anciens.

Les résultats en coupe et en championnat sont très satisfaisants avec de bons parcours notamment en coupe de France et un match épique contre SARREGUEMINES FC (défaite 1-0). En championnat nos 2 équipes sont très bien placées pour accéder au niveau supérieur (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>).

Une bonne année malgré tout pour l'ESREO



## L'Union Pongiste d' Obergailbach en 2021

La crise sanitaire qui a perduré cette année a fortement ralenti les activités pongistes lors du premier semestre.

Ce n'est qu'à partir de septembre que l'entraînement et les compétitions de ping pong ont pu reprendre quasi normalement.

Quelques chiffres clés concernant l'UP Obergailbach pour la saison 2021/2022 :

- 38 licenciés dont 14 adultes et 24 jeunes pour 20 garçons et 18 filles.
- 2 équipes en compétition qui évoluent au niveau régional et départemental .
- 1 entraînement pour les débutants le vendredi de 18h à 19h15.
- 1 section baby ping le vendredi de 18h à 19h15.
- 1 entraînement pour les confirmés le mercredi de 17h à 19h.

L'UPO maintient sa particularité de former une part importante de filles (47% de nos effectifs) sachant qu'au niveau national la part des dames n'est que de 18% du nombre de licenciés pongistes.



Jeunes compétiteurs au critérium départemental le 21 novembre 2021

N'hésitez pas à venir encourager à domicile les 2 équipes lors des rencontres de championnat par équipes qui se déroulent le samedi soir à 20h et le dimanche matin à 9h30 (dates des rencontres sur le site de l'UPO rubrique agenda). C'est l'occasion de découvrir ce sport à un certain niveau de compétition et pourquoi pas de susciter un intérêt pour la pratique du ping pong.



Entraînement le mercredi soir de 17h à 19h.

Les membres du comité directeur de l'association ont tous été reconduits lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 octobre 2021

à la salle socio-culturelle d'Obergailbach.

Président : CARRIERE Thierry

Trésorière : GABRIEL Michèle

Secrétaire : VITRY Sacha

Membres : HOELLINGER Denis, KREMER Laurent, BOUR Karine, BRUCH Christian, ESCHENBRENNER Christelle, HOELLINGER Jean-Marc.

Président d'honneur : GAENG Adrien

Un grand merci aux communes de Rimling, Erching et Obergailbach pour leur soutien financier, logistique et structurel ce qui permettra au club de traverser cette période de crise sanitaire dans de bonnes conditions.

Site internet : [www.up-obergailbach.fr](http://www.up-obergailbach.fr)

Contact : CARRIERE Thierry 26 rue du stade 57720 RIMLING

e-mail : [upobergailbach@gmail.com](mailto:upobergailbach@gmail.com)

## Association JOIE DE VIVRE

L'assemblée générale s'est tenue courant janvier. Malgré une activité au ralenti, le président Jean-Luc Fischer a dressé un bilan moral intéressant, avec notamment la visite du musée de la mine de Petite Rosselle.

Il a décidé d'arrêter ses fonctions au sein du comité, tout comme Ernest Behr. Un grand merci à eux pour le travail effectué durant toutes ces années.

Un nouveau comité a été mis en place :

- Président : Thierry BEHR
- Vice-Président : Raymond MUNSTER
- Secrétaire : Jean-Paul WEY
- Secrétaire adjointe : Frédérique GIRARDIN
- Trésorier : Roland GROSS-BEHR
- Trésorier adjoint : Marceline MUNSTER
- Assesseurs : Hélène BREWAYS, Monique FISCHER et Patricia WACK .

Dans un premier temps, le nouveau comité envisage de redémarrer les après-midi récréatifs « Kaffekrenzel », les premiers mardis de chaque mois, ainsi que les activités de la chorale. Tout nouveau membre sera le bienvenu.



## Association SAINTE ANNE

Avec la crise sanitaire, les activités de l'association sont réduites au minimum. Malgré cela, lors de la fête Sainte Anne, la mise en place d'une petite buvette et d'un stand de restauration, a permis de maintenir à minima la tradition ancestrale.

Par ailleurs, des concerts de musique de la Renaissance et de harpe ont été donnés à la chapelle.

L'excellente acoustique des lieux laisse envisager d'autres événements de ce type.

Des membres de l'association ont procédé au décrépiage des murs extérieurs de la chapelle.

Le comité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant fait un don pour la rénovation de la chapelle et espère qu'en décembre 2022, ses membres pourront à nouveau y installer la crèche et l'illuminer de la plus belle des manières.



## Le Conseil de Fabrique

Le conseil de fabrique a réalisé l'installation d'une nouvelle cuve à fuel.

En partenariat avec la commune un accès direct à la cave de la sacristie a été réalisé.

Il remercie les généreux donateurs pour les frais d'entretien et de chauffage de l'Eglise.



## Société de Pêche Privée les Pattes Rouges d'Erching Guiderkirch.

L'association compte toujours à ce jour plus d'une quinzaine de membres.  
La pratique de la pêche s'effectue principalement dans deux étangs privés loués par l'association.  
En attendant des jours meilleurs pour la Bickenalbe...



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

Etre pompier ça consiste en quoi ?

D'autres nous rejoignent un peu plus tard...



Certains se lancent à 12 ans...



Peu importe à quel âge et par quel moyen on décide de s'engager, on intègre une deuxième famille

Mais avant de pouvoir intervenir, quelques journées de formations seront nécessaires...



A coté de tout ça, nous sommes un minimum sportif



Une fois ces stages validés, il est temps de passer de la théorie à la pratique

Nous pensons aussi à divertir la population à travers nos manifestations



Et après s'être dépensé sur un tel incendie, le bar est là pour nous désaltérer...



## ETAT CIVIL 2021

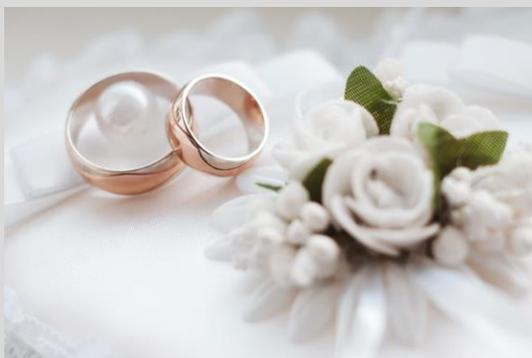
### 4 Naissances

Caron Maud 11.03.2021

Burgun Elyna 03.05.2021

Hittinger Noé 27.08.2021

Kuhn Victor 10.11.2021



### 1 Mariage

Hittinger Aloyse et Tusch Corinne 08.05.2021

### 7 Décès

Schneider Arsène 17.01.2021

Vogel Emmanuel 17.01 .2021

Wack Albertine, née Dorkel 12.02.2021

Lutz Valentine, née Peifer 23.03.2021

Klingler Adrien 07.04.2021

Bodenseh Rolf 25.05.2021

Isel Bernard 12.10.2021

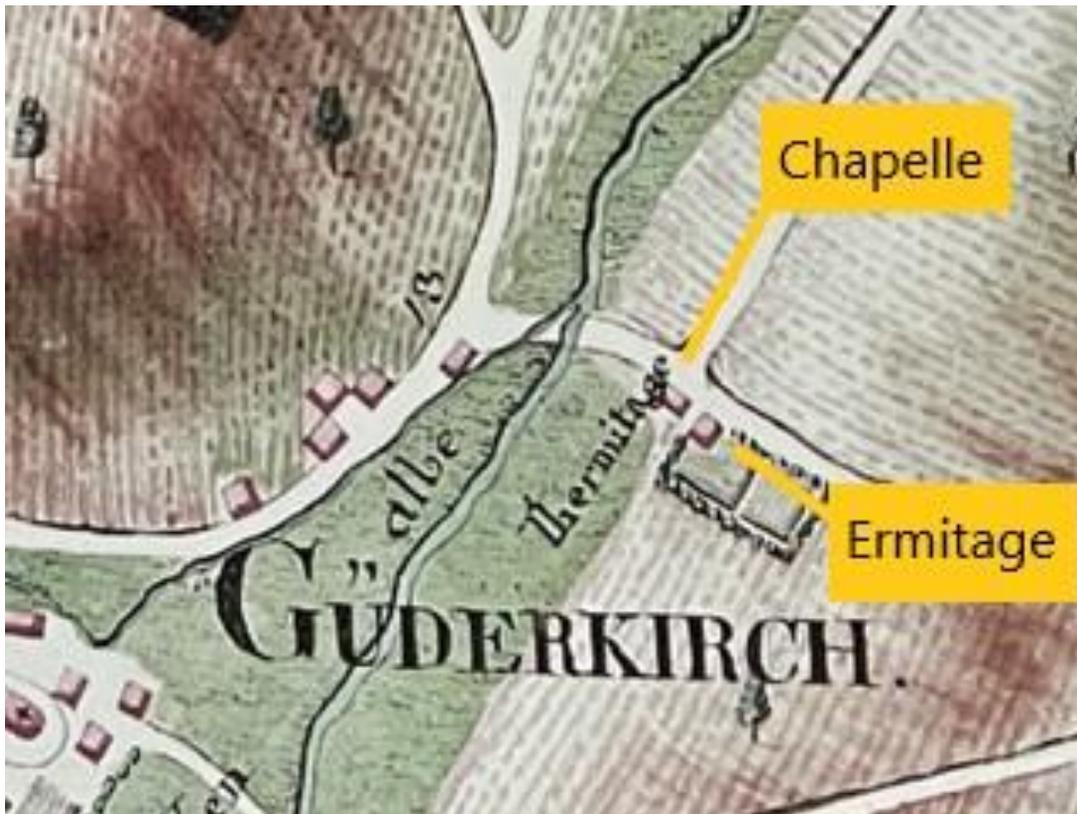


## UN PEU D'HISTOIRE

Lors des travaux de décrépiage de la Chapelle Sainte Anne, nous avons découvert l'emplacement d'une ancienne porte, sans aucun doute liée à l'ermitage qui existait jadis.

Plusieurs documents attestent de son existence

1. Il est mentionné sur une carte topographique de 1758 et situé à l'arrière de la chapelle (document 1).
2. Dans les archives paroissiaux on évoque la présence d'au moins trois frères au début du 18ème siècle.
3. La Fontaine Saint Maurice était cadastrée jusqu'au début 1900 sous le nom de Bruderbrunnen (Fontaine des Frères), sans doute alors lié à cet ermitage (document 2)



Document 1: carte topographique 1758

